



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2026_126
AN04520260519488

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations établies du 12/05/2026 au 18/05/2026.

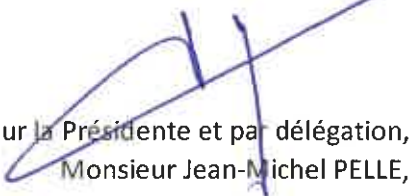
Article 2 :

Le directeur du centre de gestion du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 19/05/2026


Pour la Présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0452605040002 17001	Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe	Secrétaire générale de mairie	Recrutement sur un autre grade	COMMUNE DE GRENEVILLE EN BEAUCE	18/05/2026	2026_121
V0452603250005 49001	Adjoint technique des établissements d'enseignement	Agent polyvalent	Annulation du recrutement	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	12/05/2026	2026_87

Envoyé en préfecture le 20/05/2026

Reçu en préfecture le 20/05/2026

Publié le

ID : 045-284500261-20260519-ARR2026_126-AR



CDG FPT du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tél. : 0238758545